Rappel de la nature et des risques du support en Unités de Compte [1]
DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026
FRC653110268

Nom : ..... Prénom : .....
N° du contrat (si existant) :
Dates de commercialisation : Du 22/09/2026 au 20/11/2026

Concernant la nature du support DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026 sur lequel je souhaite investir mon capital, effectuer un versement ou un arbitrage en entrée dans le cadre de mon contrat d'assurance vie / de capitalisation.

J'ai bien compris que :

1. le support DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026 ne dispose pas de garantie en capital, que ce soit à l'échéance des 12 ans ou avant celle-ci.

2. le capital investi sur le support DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026 est protégé jusqu'à une baisse de 50% de l'indice Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR (MEGA50 Index) à l'échéance des 12 ans (le 07/12/2038). La protection du capital s'applique sur le capital net investi c'est-à-dire après frais sur versement/arbitrage et diminué des frais de gestion liés à mon contrat d'assurance vie / de capitalisation.

3. le support DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026 peut être remboursé par anticipation automatiquement tous les jours à partir du 30/11/2027 en fonction de règles prédéfinies (cf. paragraphe 5), la durée de placement n'est donc pas connue à l'avance.

4. le support DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026 a une durée minimale de 1 an et une durée maximale de 12 ans. Le placement se terminera par conséquent au plus tard le 07/12/2038.

5. le résultat de mon investissement dépend de l'évolution à la hausse comme à la baisse du cours de l'indice Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR[2]

- L'évolution du sous-jacent est constatée chaque jour à partir du 30/11/2027 par comparaison entre son niveau quotidien et son niveau initial (cours de clôture du 30/11/2026). Ces constatations déterminent les modalités de remboursement par anticipation du support DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026.
- Du 30/11/2027 (inclu) au 30/11/2038 (exclu), si à l'une des dates de constatation quotidienne, le niveau du sous-jacent est supérieur ou égal au Seuil de Remboursement Automatique Anticipé (défini ci-dessous en pourcentage du niveau de l'indice Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR observé aux dates de détermination du niveau initial), le support sera automatiquement remboursé par anticipation et je percevrai alors 100% de mon capital net investi majoré d'un gain de 0,02465% par jour écoulé depuis l'origine.

Seuils de remboursement activant le mécanisme de remboursement automatique anticipé (défini en pourcentage du niveau de l'indice Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR)
(Baisse de 1,820% par année)

Année (A) → Seuils de remboursement anticipé (en %)

Période A1	→	100,00%
Période A2	→	98,18%
…		…
Période A10	→	83,62%
Période A11	→	81,80%

- A l'échéance des 12 ans (le 07/12/2038), si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, alors mon support sera remboursé. Le niveau de remboursement sera déterminé en fonction du niveau final de l'indice Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR lors de la constatation finale (le 30/11/2038), ainsi :

- si le niveau final du sous-jacent est supérieur ou égal à 80% de son niveau initial, 100% du capital investi sera remboursé, majoré du coupon conditionnel quotidien de 0,02465% par jour calendaire écoulé depuis l'origine, soit environ 09,02% par an, soit un gain total de 108,07397%,

- si le niveau final du sous-jacent est strictement inférieur à 80% mais supérieur ou égal à 50% de son niveau initial, 100% du capital investi sera remboursé,

- sinon, si le sous-jacent a baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial, je recevrai la valeur finale [3] de l'indice Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR. Je subirai alors une perte en capital au moins égale à celle constatée sur un investissement direct dans l'indice Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR, compte tenu des frais versés (cf. paragraphe 2).

6. le support DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026 comporte un montant minimum d'investissement de 1 500 euros.

Concernant les risques du support DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026 sur lequel je souhaite effectuer un versement ou un arbitrage en entrée dans le cadre de mon contrat d'assurance vie / de capitalisation
J'ai bien compris :

1. qu'en cas de sortie prématurée de ce support à mon initiative (terme du contrat d'assurance vie/de capitalisation, rachat total ou partiel, arbitrage en sortie, sortie sous forme de rente) ou suite à mon décès, je ne bénéficie d'aucun des mécanismes cités précédemment. Dans ce cas je risque, ou le(s) bénéficiaire(s) désigné(s) dans mon contrat d'assurance vie risquent, de perdre tout ou partie du capital net investi. En effet, la valeur prise en compte dans ce cas, sera la valeur du support à la date de sortie. En fonction de l'évolution des marchés financiers et de celle de l'indice Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR, elle pourra être inférieure ou supérieure à la valeur prise en compte à l'origine.

2. que l'indice Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés des actions qui le composent et en retranchant du niveau de l'indice dividendes réinvestis un prélèvement forfaitaire constant de 50 points de l'indice par an. Le montant des dividendes bruts réellement réinvestis dans l'indice pourra être inférieur au montant forfaitaire de 50 points de l'indice par an, ce qui minorera l'évolution de l'indice ou il pourra être supérieur au montant forfaitaire de 50 points de l'indice par an, ce qui améliorera l'évolution de l'indice par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique, comme l'Euro Stoxx 50®.

3. que le support DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026 doit être, compte tenu de son niveau de risque, considéré comme un support de diversification. La part de mon capital investi sur le support doit par conséquent être limitée.

4. que la performance du support DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026 est dépendante de l'évolution de l'indice Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR (MEGA50 Index), laquelle est librement consultable sur le site internet : « https://indexes.morningstar.com/indexes/details/morningstar-transatlantic-select-50-FS0000I3V3?currency=EUR&variant=TR+Decrement+50+Point&tab=overview

5. que la garantie plancher/le capital supplémentaire inclus au sein de certains contrats d'assurance vie qui permet, en cas de décès, de protéger le capital net investi (tous supports confondus) sur le contrat au profit de(s) bénéficiaire(s) désigné(s), ne s'appliquera plus au-delà d'un certain âge ou d'un certain montant en fonction des contrats.[4].

6. qu'il m'est fortement recommandé de vérifier avec mon conseiller que le support DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026 est bien adapté à ma situation personnelle et à mon objectif d'investissement.

Oui, j'ai bien compris la nature et les risques liés au support DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026 Date et signature du souscripteur-adhérent /assuré ou du souscripteur, précédées de la mention "lu et approuvé"

Je certifie par ailleurs avoir reçu et pris connaissance du Document d'Information Clé relatif au support, de l'annexe à la Note/Notice d'Information du contrat d'assurance vie, de capitalisation sur lequel l'investissement a été réalisé qui présente les caractéristiques du support **DAILY DEGRESSIF TRANSAT NOVEMBRE 2026.**

(1) Nature juridique : Instrument financier émis par Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A., dans le cadre d'un programme d'émission de titre de créance assimilable à une obligation de droit français. Produit soumis au risque de défaut de l'émetteur. Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation, l'investissement est réalisé sous forme d'unités de compte représentatives du placement.
2) Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR (code Bloomberg: MEGA50 Index) est un indice actions créé, calculé et publié par Morningstar depuis le 21 février 2023. L'Indice sélectionne les 25 plus grandes capitalisations boursières flottantes américaines et les 25 plus grandes capitalisations boursières flottantes de la zone Euro.
(3) La valeur finale de l'indice est exprimée en pourcentage de son niveau de référence constaté.
(4) Se reporter à la Note/Notice d'information qui vous a été remise lors de votre souscription/adhésion.

« Oradea Vie, société anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 66 704 256 euros,
Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 430.435.669 dont le siège social est situé Tour D2, 17 bis place des Reflets – 92919 Paris La Défense cedex
N°ADEME : FR231725_01YSGB ».